

Le 27 Juin l'an 4 de la Liberté et de l'Égalité
Le Soir à 8 heures M. Le Maire et M. Les
officiers Municipaux En La Mayor ordinaire et
on s'est retiré M. Bousset Maire M. Gittard
Membre M. Petit fils Membre M. M. Cochetin
1792 Benoit Michella Martini J. Bouvry Jean - David

M. Le Maire procureur de la Commune 86
au quelle M. Le Maire a les papiers que le 23 de
prochain Mois il a remis une Lettre de M. le Procureur
Du Bourg de la même date du District par la quelle
un J. de la Seine en voyant de la date de l'Élection des
paris et tout les papiers et les Decret de l'Assemblée
nationale pour la fédération nationale qui se
font a paris le 14 juillet prochain il lui marque
que Le J. de la Commune Conserve Le District de Bourg
de la même date de l'Assemblée le Soldat Citoyen pour
La quelle il au écrit a Paris un Jour de la Commune
assisté au nom du District a la Confédération générale
qui se font a paris le 14 du mois prochain qu'il est
question de donner le Soldat Citoyen pour la
transporté au Bourg de la même le dimanche le 14 juillet
prochain a l'effet de Concourir a la Section qui se
font dans l'après midi de la matinée de 10 heures
Citoyens sur deux Cent quatre est il est nécessaire de
faire assemblée ce jour a midi toute la garde nationale
de cette paroisse et de lui dire l'adresse et les
Decret de l'Assemblée nationale

Le 27 Juin l'an 4 de la Liberté et de l'Égalité
M. Le Maire Procureur Municipal Les
Seigneurs J. Bouvry, Courtois, Vignier, Gittard, Benoit,
Commune -
La quelle on procède de a rendre au District Du Bourg de
la même date de l'Assemblée par la quelle on a
assisté au nom de la garde nationale de cette paroisse
et Concourir a la Section d'un Soldat Citoyen sur
deux Cent pour la Confédération générale de toute
l'Assemblée du District Du Bourg de la même par son
Procureur greffier et on signé Bousset Maire,
Gittard, membre, Petit fils, membre, Cochetin,
Benoit, Michella, Martini, J. Bouvry, Jean - David
Benoit procureur de la Commune
Jean - David